



BAF 2019

Languedoc, viticulture et environnement, de la mer à l'Aigoual

Marjorie Jouen – Frédérique Lorenzi

La BAF 2019 s'est déroulée du 2 au 4 septembre en France, en commençant par le Bas-Languedoc et en se terminant dans les Cévennes en France.

Mardi 3 septembre :

Histoire et prospective du vignoble languedocien

Hervé Hannin nous explique que le vignoble languedocien était le plus grand du monde jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, puis d'autres territoires se sont développés et la pratique de l'assemblage avec le vin importé d'Algérie via le port de Sète s'est généralisée. A partir de 1880, le vin, utilisé à la fois comme un aliment, un apport énergétique et un psychotrope, était transporté dans toute la France, en train (wagon-foudre). La crise du phylloxera (puceron ravageur) crée une pénurie car la consommation reste élevée, ce qui conduit les chercheurs de l'Ecole de Montpellier, nouvellement installée dans le sud (héritière de l'Ecole des Dombes), à développer les techniques d'hybridation et de greffage.

En 1907, 600 000 viticulteurs manifestent à Montpellier en raison d'une crise de surproduction couplée à des fraudes. Les lois de juin 1907 vont mettre un terme à cette situation en stipulant que le vin doit seulement être produit à partir de la fermentation du moût de raisin. A partir de 1910, pour éviter la surproduction, la production est séparée et réglementée entre les vins AOC et les autres ; cette vision française sera adoptée au niveau international lors de la création de l'OIV en 1924 (48 pays) ainsi que plus tard dans l'UE. Les Etats-Unis, le Canada et la Chine ne participent pas à l'OIV.

Dans la période 1960-74, la production languedocienne atteint 30 M hl sur 440 000 ha ; 80% sont vendus à l'international, en vrac comme vin de table. En 1970, 550 coopératives communales produisent 70% du vin régional et regroupent 95% des 120 000 exploitations. Il n'y a que 4000 caves privées. Les viticulteurs disposent d'un revenu supérieur au revenu agricole moyen et la recherche se focalise sur l'augmentation de la productivité. Mais, à partir du milieu des années 1970, le marché évolue considérablement : la consommation baisse de moitié en 30 ans et la part de la population masculine consommatrice quotidienne passe de 50% à 14% en 2000. La décennie 1980 est marquée par un grand mouvement d'encépagement (arrachage et replantation) à la sortie duquel les groupements de producteurs ne représentent plus que 220 000 ha. Les terres sont abandonnées à la friche ou à l'urbanisation. La recherche des années 1990 se tourne vers les techniques d'amélioration de la qualité : œnologie et taille (machines à vendanger). Cette décennie correspond au développement de pratiques de marketing avec l'émergence d'un « nouveau monde » viticole. A partir de 2000, l'attention se porte sur le développement durable, l'agriculture biologique, l'écophyto, avec un développement rapide des surfaces certifiées (+200% en 9 ans), soit 20% de la région Languedoc-Roussillon. Depuis 5 ans, une nouvelle tendance s'observe avec la recherche de vignes résistantes, un débat s'ouvre entre irrigation, agro-écologie et développement des innovations numériques.

La viticulture est aujourd'hui confrontée à 4 défis majeurs : le marché mondial, les attentes sociétales, le changement climatique et la transition numérique.

Pour ce qui est du marché, alors que dans les années 1990, 13% de la production était destinée au marché mondial, ce sont aujourd'hui 45%. La répartition des productions est : 25% en AOP, 55% en vin de table / vin de pays, 20% sans dénomination.

Selon un exercice récent de prospective, l'avenir de la viticulture est encadré dans un contexte défini par 6 variables : 1) le bassin, 2) les nouvelles OCM, 3) les marchés nouveaux et techniques, 4) le décalage par rapport aux attentes sociétales, 5) les fortes attentes environnementales, 6) la formation et recherche. Pour ce qui est des politiques publiques, deux grands axes se dessinent selon que l'irrigation est développée ou pas, et selon la façon dont sont réglés les conflits d'usage sur le foncier. L'exercice identifie 4 scénarios à l'horizon 2030 : filière déclinante (une organisation sans « âme » ni projet ; réduction des superficies à 150 000 ha / au lieu de 220 000 ha et production de 7 à 9 millions d'hectolitres), filière paysagère/tourisme (*l'oenotorium*, musée vivant ; ceux qui restent vivent correctement ; 120 000 ha et 4 à 6 millions d'hectolitres) ; filière libérale (un développement sélectif et industriel ; chacun pour soi / certains s'en sortent ; 180 000 ha ; volume 10 à 12 millions d'hectolitres) ; filière plurielle (l'union fait la force / des filières plurielles organisées ; une interprofession au lieu de quatre actuellement ; 230 000 ha ; 13 à 15 millions d'hectolitres).

Entre-Vignes, un village vigneron du XXIème siècle ?



Jean-Luc Bergeon, maire d'Entre-Vignes (2 100 habitants), nous présente sa commune nouvelle, née de la fusion en 2019 des communes de Saint -Christol (ancienne commanderie des Chevaliers de St Jean de Jérusalem) et Vérargues. Située entre Nîmes et Montpellier, elle subit la pression de la métropolisation avec une forte croissance récente de la population. Jusque dans les années 1980 le pouvoir était détenu par la cave coopérative ; un basculement est intervenu à partir de 2000 lorsque les élus n'ont plus été des viticulteurs.

Le foncier est fortement convoité : un terrain agricole s'échange à 5 - 10 euros/m² alors qu'un terrain urbanisé vaut 250 euros/m² et il faut maintenant compter en plus avec une offensive sur le photovoltaïque. La recherche d'autres revenus que la viticulture a conduit le village à développer un projet d'œnotourisme. Le village comptait 3 domaines viticoles en 2000. Ils sont 7 aujourd'hui, et dirigés par des personnes plus jeunes avec un esprit de chefs d'entreprises et prêtes à accueillir du public. Néanmoins, la coopération reste assez faible entre des exploitants qui se considèrent comme concurrents. 130 000 personnes transitent par le village par an, ce qui constitue un potentiel de clientèle très important.

Le centre d'œnotourisme *Via Vino* a été construit suite à un concours d'architectes par l'équipe de Philippe Madec, primé comme une réalisation tenant compte du réchauffement climatique.